

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Résultats du concours du 1^{er} janvier 2021 – Programme de Développement de carrière

Le 8 février 2021, Fredericton – Le Conseil des arts du N.-B. (**artsnb**) annonce aujourd’hui les résultats du concours du 1^{er} janvier 2021 dans le cadre du programme de Développement de carrière. **Dix (10)** bourses ont été octroyées, représentant un montant total de **13 729 \$**. La distribution des fonds est comme suit:

Artiste en résidence

N/A –aucune subvention octroyée

Arts sur invitation

David Champagne	Maisonnette	Arts visuels	932 \$
Sarah Jones	Saint John	Arts visuels	550 \$
Valerie LeBlanc	Moncton	Arts multidisciplinaires	747 \$

Développement professionnel

Sadie Donahue	Saint John	Musique	1 500 \$
Emily Kennedy	Passekeag	Musique	1 500 \$
Émilie Peltier	Moncton	Arts médiatiques	1 500 \$
Zachary Rioux	Grand-Sault/Falls	Musique	2 500 \$

Professionnalisation & promotion

Amy Ash	Saint John	Arts visuels	1 500 \$
Christina Haldane	Moncton	Musique	1 500 \$
Hyacinte Raimbault	Moncton	Arts médiatiques	1 500 \$

<u>Demandes déposées</u>	<u>Bourses octroyées</u>	<u>Taux de succès</u>
17	10	58,8 %

1 boursier sur 10 (10,0 %) n’avaient jamais reçu de subvention d’artsnb auparavant.

Le programme de Développement de carrière fournit un soutien financier aux artistes professionnels souhaitant améliorer leur pratique par le biais de voyages, d’études ou de promotion. Ce programme flexible comporte **quatre** composantes distinctes : Arts sur invitation, Artiste en résidence, Développement professionnel et Professionnalisation et promotion. Pour en savoir davantage sur le programme de Développement de carrière, nous vous invitons à visiter notre [site Web](#).



-

**Contact programmes : Sarah-Jonathan Parker, Agent de programmes, prog@artsnb.ca,
506-440-0037**

**Contact médiatiques : Audrey Hamelin-St-Amour, Agente des communications,
comm@artsnb.ca, 506-259-9776**

Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick est un organisme autonome de financement des arts qui a pour mandat de faciliter et de promouvoir la création artistique et de gérer les programmes de financement à l'intention des artistes professionnels de la province. La plupart de ces programmes sont financés à partir du Fonds en fiducie pour l'avancement des arts et du ministère du Tourisme, du patrimoine et de la culture.